



ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE FRANCOPHONE

Association déclarée, sans but lucratif - Loi du 1er juillet 1901 - Décret du 16 août 1901



La lettre de Léon-Yves

L'incroyable Jean-Marie ROUAULT

Alors qu'il avait décidé de prendre pour la saison 2017-2018 une année sabbatique, voulant rompre momentanément avec la haute compétition, de réduire son entraînement et de participer à quelques épreuves sur 20 km, uniquement pour se faire plaisir, je pensais que pour lui, les épreuves de marches internationales étaient terminées. Il n'en fut rien, puisque aux alentours du 15 août, il m'annonce qu'il participera aux 24 heures de Wadelincourt (Belgique), les 25 et 26 août 2018.



Je fus surpris mais ne lui posai aucune question. Fidèle à ma conception, je pensais qu'il allait rejoindre des amis et se remettre dans l'esprit de la compétition de marche.

Sur un parcours d'aucune difficulté, dans des conditions atmosphériques convenables, il géra parfaitement son effort pour prendre définitivement la tête à partir du 100^{ème} km et termina premier avec une performance de 196 km 002, à la stupéfaction générale. Personne n'aurait parié sur sa victoire.

Sans vouloir exagérer, je pense qu'il est parmi ces athlètes hors normes, avec un mois et demi d'entraînement, et surtout en fonction du climat exceptionnel du mois d'août, où il s'entraîna de nuit. Il fut seul, sans accompagnateur, pendant toute l'épreuve. On peut considérer que c'est tout de même un exploit. Il me confirma qu'il aurait pu faire 200 km, mais son avance sur Philippe Morel étant très importante, il préféra terminer à son rythme.

C'est pourquoi, je dis qu'il est incroyable. Il est vrai qu'il a un palmarès exceptionnel ; sur 13 participations à des 24 heures internationaux, il a toujours réalisé un podium. C'est pour moi un record.

- record personnel sur 24h – 206 km
- vainqueur de Paris-Colmar
- 1 fois médaille d'argent de Paris-Colmar
- 1 fois médaille de bronze de Paris-Colmar
- 3 fois champion de France des 24 heures
- médaille de bronze sur Paris-Alsace

etc...

Il a réalisé pour l'A.S.C.F. une saison 2016-2017 extraordinaire. Quelle sera sa saison 2018-2019 ?

Suite à cette belle victoire, il y a tout de même un point de réflexion au sujet des entraîneurs ou des conseillers en général.

Personne ne détient la vérité. En ce qui concerne les athlètes, une fois que l'entraîneur ou l'éducateur a bien fait son travail, a bien préparé son athlète, lorsque celui-ci se présente sur la ligne de départ, il faut savoir qu'il est seul responsable de sa performance. Lui seul est à l'écoute de son corps, il est dans sa bulle, ou il subit ou il domine, et rien n'y

fera, il restera lui-même. L'entraîneur à cet instant aura beau crier, aboyer, ce sera peine perdue. Il suffit simplement de l'encourager afin que votre présence le rassure.

Je ne prendrai qu'un seul exemple, aux derniers championnats d'Europe, notre super décathlonien Meyer, lors de son dernier saut en longueur a considéré qu'il devrait tout tenter mais il a mordu et adieu la médaille d'or. Donc, il était lui aussi dans sa bulle et avait pris ses responsabilités. Aucun conseil ne l'aurait fait changer d'avis, et c'est bien ainsi car les athlètes ne sont pas des robots. Je dois dire que c'était ma façon d'agir avec mes athlètes.

Pour revenir à l'épreuve des 24h, merci Jean-Marie pour le cadeau que tu fais à l'A.S.C. Francophone puisque, comme chacun le sait, le club n'existera plus fin septembre.

Cela démontre ton amitié pour les dirigeants car bien d'autres, à ta place, se seraient abstenus. Je rappelle simplement que l'A.S.C.F. fut un grand club, avec de très nombreux podiums aux championnats de France en courses de demi fond et de grand fond ainsi qu'au palmarès de Paris-Colmar et Paris-Alsace.

En ce qui concerne nos marcheurs, trois noms sont gravés concernant les athlètes francophones : Jean-Marie ROUAULT, Jean-Paul METEAU et Eric TOUTAIN, trois excellents marcheurs.

Voilà, mes amis, la saison se termine magnifiquement avec quelques regrets bien entendu.

Fidèlement

Léon-Yves Bohain

Toute correspondance est à adresser au siège administratif :
ASC Francophone - L.-Y. Bohain - 27 avenue de la Gaîté
93220 Gagny - Tél./Fax : 01 43 02 30 77
e-mail : ascf-gagny@sfr.fr
Sirene : 447 948 621

SEPTEMBRE
2018